



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Résultats 2013**

L'activité de la société Maghreb Steel a été impactée en 2013 par la poursuite de la crise européenne qui touche de plein fouet le secteur de l'acier plat. En effet, les capacités excédentaires des usines Européennes se sont traduites d'une part par des importations massives au Maroc à des prix anormalement bas et d'autre part par une forte pression sur les marges des produits finis.

Cette situation a été préjudiciable à Maghreb Steel en 2013 et ne lui a pas permis d'atteindre ses objectifs en terme de chiffre d'affaires et de résultat.

Au cours de l'année, Maghreb Steel a signé un protocole d'accord avec un consortium bancaire portant sur la restructuration de sa dette financière, confirmant le soutien et la confiance des banques dans le redressement de la situation financière de la société.

Enfin, suite à la requête anti dumping déposée par la société Maghreb Steel en 2012, le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'investissement et de l'Economie Numérique et des Nouvelles Technologies a mis en place à partir de novembre 2013 un droit anti dumping sur les importations de tôle d'acier laminée à chaud en provenance de l'Europe.